

EUROPE – Un brevet sur un café GM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 05/04/2006

Le 5 avril 2006 Greenpeace a accusé Nestlé d'avoir fait breveter un café génétiquement manipulé pour le rendre plus facilement soluble. Selon l'Office européen des brevets [1], ce brevet (n°EP1436402) a été demandé en août 2002 et publié en juillet 2004. Greenpeace, parle à ce propos de "scandale alimentaire". Cette information a aussi été relayée par une association d'actionnaires, Actares, à la veille de l'Assemblée Générale annuelle du groupe. Le brevet porte à la fois sur le procédé technique, la plante GM et l'utilisation des fèves de café pour la production de café soluble, précise Greenpeace, qui redoute l'émergence d'un "monopole" de culture. Nestlé a déjà demandé, selon Greenpeace, des brevets pour des yaourts, du cacao et d'autres cafés transgéniques. Ce brevet a donné lieu à un article scientifique [2].

[1] <http://www.epo.org>

[2] "Biochemical and molecular characterization of alpha-D-galactosidase from coffee beans", Plant Physiol Biochem. 2005 Oct-Nov ;43(10-11):909-20